Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1997)

Heft: 94

Artikel: Les Fribourgeois à l'étranger

Autor: Luy, Florence

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847782

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Fribourgeois à l'étranger

Les Fribourgeois qui partent s'établir à l'étranger continuent-ils à voter en Suisse ? Du Canada à la Belgique, en passant par la France, les réponses et les motivations varient. Mais peu ont l'intention de rentrer un jour au pays.

PAR FLORENCE LUY
IN « LA GRUYÈRE » DU 9/11/1996

Chalet de l'alpage

Ils sont 540 000 Suisses à résider en dehors des frontières helvétiques et 12% d'entre eux sont inscrits pour voter. Mais globalement, le taux de participation est semblable à celui enregistré sur notre territoire.
Pour voter, les citoyens expatriés doivent en faire la demande auprès de leur ambassade, qui à son tour informe la commune concernée (celle d'origine ou celle où les papiers sont déposés). Par la suite, la commune adresse directement à l'électeur les documents de vote qui doivent être retournés quelques jours avant la votation.

Loin des yeux...

Nombreux sont les agriculteurs qui sont partis tenter leur chance au Canada. A l'instar d'Antoine et Liliane Bapst, établis depuis trois ans et demi à Farnham. Originaires de Corbières, ils n'ont jamais participé aux votations helvétiques depuis leur départ. Nous avons refait notre vie au Canada et nous ne comptons par revenir un jour au pays déclarent-ils.
A quinze kilomètres de là, Benoit et Marie-Lourde Jaquet tiennent des propos semblables. Ils résident depuis six ans à St-Ignace de Stanbridge. Nous sommes attristés de voir les difficultés que rencontrent les agriculteurs suisses. Nous ne regrettons en tout cas pas d'être partis. Les trois frères de la famille Jaquet - originaire d'Estavannens - sont aujourd'hui au Québec et ont bien l'intention d'y rester.
Le Bullois Oscar Dupasquier ne pense pas différemment. La Suisse est trop petite. ici, le travail est plus satisfaisant et le potentiel d'ouverture énorme. Je n'ai jamais voté depuis que je suis au Canada. Il vit avec sa femme Solange, du Crèt, et ses quatre enfants depuis 12 ans à Guelph, dans l'Ontario.
Malgré tout, ces émigrés ont gardé une place dans leur cœur pour leur région. Le lien avec le passé s'appelle La Gruyère, un journal auquel il sont tous abonnés !

Suivre l'actualité

Isabelle Klaus s'est installée à Bruxelles depuis plus de cinq ans. Oui, elle va voter pour les prochaines élections. Ce sera la seconde fois que la Fribourgeoise exercera son droit civique.
Même engagement pour Pierre Jonneret, habitant de Bosnormand, dans l'Eure. Ce Châtelois de 71 ans est arrivé en France à l'âge de deux ans. Je n'ai jamais voulu acquérir la double nationalité. J'ai toujours gardé un certain patriotisme, explique-t-il.
Ce fonctionnaire international à la retraite n'oubliera pas de voter, comme il le fait toujours. Civique à fond, Pierre Jonneret s'est même présenté aux dernières élections fédérales (UDC).
Comme ses autres compatriotes émigrés, il est inquiet pour l'avenir de la Suisse : L'existence de cartels fausse l'économie de libre-échange. Parallèlement, les entreprises suisses n'investissent plus dans ce pays, mais elles le font ailleurs. C'est un processus extrêmement dangereux. Très informé sur l'actualité helvétique, il lit plusieurs quotidiens romands et est lui-même directeur de la revue Le Messager Suisse.
Grande lectrice de journaux aussi, la Bulloise Danielle Pasquier est attachée de presse à l'Ambassade de Suisse à Paris. Je viens de voter. C'est important et, j'encourage mes collègues à le faire. Mes choix sont influencés par les problèmes rencontrés en Suisse, mais aussi en France. Il faut éviter de répéter les erreurs.

Engagement ou détachement

Après trente années passées à l'étranger, Danielle Pasquier reviendra en Gruyère l'année prochaine. Mais à 60 ans, cette femme énergique ne fera pas que couler une retraite paisible : Je compte bien participer politiquement à la vie locale !
Engagement ou détachement ! Anne-Marie Jouve, du Châtelard, et son mari René résident à Clermont-Ferrand depuis plus de quarante ans. Ils répondent par une question : A-t-on le droit de voter dans un pays où l'on ne vit pas et dont on ne connait pas le quotidien ?
Joséphine Romanens pose la même problématique. Cela fait plus de soixante ans qu'elle a quitté Villarvolard pour vivre en France. Elle a aujourd'hui 85 ans. De quoi voulez-vous que je sois au courant après toutes ces années ? Il ne serait pas correct que je vote.